

Vous êtes un parent confronté à des difficultés éducatives, adolescent(e) ou jeune majeur et vous rencontrez des difficultés d'insertion.

Pour répondre à ces situations, le Conseil départemental a mis en place différents types d'actions :

- Des aides éducatives assurées par des agents spécialisés qui interviennent au sein des familles,
- Des aides spécifiques en faveur des jeunes majeurs d'une part et d'autre part des adolescents « décrocheurs »,
- Et des aides à la recherche de ses origines.



## Soutien à l'autonomie

Une aide temporaire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes majeurs.

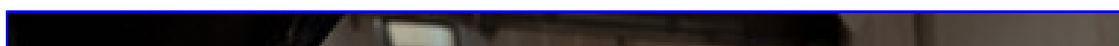
[En savoir +](#)



## Recherche des origines

L'accès à ses origines personnelles.

[En savoir +](#)





## Projet de vie

Surmonter des situation de ruptures familiales, scolaires ou sociales.

En savoir +